

Les marges de manœuvre Financières et fiscales

Programme

1. Les préalables pour parvenir à une meilleure maîtrise des dépenses et à l'optimisation des recettes.
2. Les différentes recherches de marges de manœuvre en matière de dépenses.
3. Les différentes recherches de marges de manœuvre en matière de recettes.
4. Les marges de manœuvre possibles à travers la mise en place de différents outils de gestion financière.
5. Les marges de manœuvre dégagées à travers l'optimisation de la gestion des opérations d'aménagement.
6. Les marges de manœuvre liées à l'optimisation de la gestion patrimoniale.
7. Les marges de manœuvre en matière de politique d'investissements.
8. Les marges de manœuvre liées à la mise en œuvre de certaines techniques budgétaires.
9. Les marges de manœuvre supposées et liées à la réorganisation territoriale.

Objectifs

- Appréhender, dans un contexte budgétaire difficile, les marges de manœuvre possibles pour dégager des moyens suffisants pour une politique d'investissements,
- Comprendre comment parvenir à une meilleure maîtrise des dépenses et à optimiser les recettes.

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Cas d'application

Public visé

Élus : maires, adjoints, conseillers municipaux

Formation sur 1 journée

Date :

le 15 novembre 2022 à

MELIGNY-LE-PETIT
(55190),

21 grande rue, salle des
fêtes

Horaire : 9h00-12h00
13h00-16h00

Effectif : de 6 (minimum)
à 15 personnes (maximum)

Intervenant :

Rémy CLOUET

Consultant formateur

Coût : 350,00 euros

Pouvant être pris en charge par
le Droit Individuel à la forma-
tion des élus :

Inscrivez-vous sur

www.moncompteformation.gouv.fr,
rubrique Mon Compte élu